

La Trame

Saint Just Malmont

Bulletin Municipal n° 32

Mai 2015



DOSSIER

Station d'Epuration de Roche-Moulin





Sommaire

Extraits délibérations.....	3
Commémorations	3
Culture.....	4
Vie Scolaire.....	6
Repas des Séniors.....	15
Hommage.....	15
Dossier : Station Roche-Moulin.....	16
Budget de la Commune.....	18
Personnel Communal.....	21
Recensement de la population.....	21
Mise en Garde Conducteurs 2 roues.....	21
Extension Cimetière Communal.....	22
Travaux.....	23
Opération Propreté.....	25
Parole associative.....	25
Damani sur le toit du monde.....	32
Etat Civil.....	32

Prochaine parution : Octobre 2015

Pensez à nous communiquer vos articles et photos **avant le 1er septembre 2015**,

à l'adresse mairie@saintjustmalmont.fr

Seuls les textes rédigés seront publiés.

Nous rappelons que les textes de la rubrique « Parole associative » doivent

être fournis sous format numérique et que les photos doivent avoir un poids

au minimum de 3 mégaoctets.

Après plusieurs années de gel du montant des dotations de l'Etat versées aux collectivités territoriales, nous allons subir de fortes baisses de celles-ci sur trois ans.

La dotation globale forfaitaire de notre commune va donc être amputée de 192 000 € sur cette période.

Face à cette situation sans précédent, vos élus ont décidé d'amplifier les économies sur le budget de fonctionnement.

L'éclairage public sera éteint à certaines heures de la nuit et l'éclairage du Gymnase N°1, très gourmand en énergie, sera remplacé par des projecteurs à leds.

Enfin, les recettes fiscales pourront être optimisées grâce à un contrôle sur le terrain d'une classification des logements correspondant à la réalité.

En outre, le lotissement communal du Champ du Breuil, engagé par la municipalité précédente, se soldera par un déficit de l'ordre de 250 000 € qui devra être supporté par le budget communal.

L'ensemble de ces paramètres nous a amenés à revaloriser les taux d'imposition des taxes foncières et d'habitation qui n'ont pas évolué depuis 2002.

Avec l'ensemble de ces mesures, notre commune, qui bénéficie d'une gestion financière saine, devrait passer ce cap difficile sans remettre en cause les services rendus à la population et le programme d'investissement nécessaire pour le développement de Saint-Just-Malmont.

Dans cette période très contrainte sur le plan budgétaire, les communes peuvent compter sur le soutien de la Communauté de Communes Loire-Semène qui finance intégralement la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) issus de la réforme des rythmes scolaires, représentant un coût de 330 000 € sur l'ensemble du territoire communautaire.

Enfin, nos projets d'investissement bénéficient de l'appui de la Communauté de Communes, puisque le financement intercommunal, à hauteur de 10 % sur la réhabilitation de l'ancien cinéma, pourrait générer 20 % d'aides supplémentaires provenant de la région Auvergne.

La coopération intercommunale et la mutualisation des moyens apparaissent incontestablement comme des atouts majeurs pour répondre aux enjeux de demain.

Votre Maire,

Frédéric Girodet

Directeur de la publication : Frédéric Girodet, Maire
Coordinatrice de Rédaction : Dominique Colomb, Adjointe à la Communication
Conception & rédaction : service & commission Communication
Photographies : mairie, associations
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

Conseil Municipal du 5 mars 2015

- Les conseillers municipaux se sont prononcés à l'unanimité sur le vote du compte administratif du budget 2014. Celui-ci met en évidence un résultat positif très important de 844 421 €, permettant d'autofinancer les investissements de 2015, car la majeure partie de cet excédent, soit 734 000 €, vient abonder la section d'investissement du budget 2015.

- Les élus ont approuvé à l'unanimité l'inscription du programme de voirie 2015 au titre de la subvention du CG2D, soit 43 003,95 €. Ce financement est versé par le Conseil Départemental de la Haute-Loire à la Communauté de Communes Loire-Semène qui a décidé de reverser l'enveloppe de manière équitable aux sept communes membres par une répartition au prorata du nombre d'habitants.

Conseil Municipal du 9 avril 2015

- Cette réunion était essentiellement consacrée aux votes des différents budgets primitifs 2015. Les élus ont approuvé à l'unanimité le budget communal qui se caractérise par un gel des charges de personnel, la maîtrise des charges à caractère général et un désendettement important. En outre, les baisses de dotations de l'Etat et une provision pour intégrer le déficit du Lotissement Communal du Champ du Breuil ont été pris en compte. Les taux d'imposition locaux qui n'avaient pas augmenté depuis 13 ans ont été révisés.

- Les élus ont donné leur accord à l'unanimité pour la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes Loire-Semène en ce qui concerne l'établissement d'un diagnostic d'accessibilité pour les établissements recevant du public. Ce groupement permettra aux communes de bénéficier de tarifs avantageux pour conduire les études en question.

Commémoration du 19 Mars

Le samedi 21 mars, c'est sous une pluie glaciale que les anciens combattants de la FNACA, accompagnés d'élus, de pompiers et de musiciens de la Jeune Garde Rubanière ont commémoré la fin des hostilités en Algérie.

Le défilé s'est rendu au monument aux morts du cimetière où avait lieu le traditionnel dépôt de gerbes. Adrien Glasian a lu un texte retraçant les sept années de combats en Algérie, Tunisie et Maroc, puis M. Le Maire donnait lecture du message officiel du Ministre Délégué aux Anciens Combattants.

Les participants à cette cérémonie étaient ensuite conviés à la salle des ateliers afin de partager un apéritif offert par la municipalité.

Cette cérémonie s'est terminée par une messe donnée à l'église à 18h30.



Commémoration du 8 Mai

Après l'office religieux, célébré par le Père Ferrapy, en mémoire des morts de la Seconde Guerre Mondiale, c'est sous la pluie que les nombreux participants au défilé prenaient la direction du cimetière, accompagnés par les musiciens.

Les sonneries de rigueur et le dépôt de gerbes étaient suivis de la lecture du message officiel du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et de la Mémoire.



Le cortège a ensuite pris la direction de la résidence Marie Lagrevol où nos anciens attendaient avec plaisir le passage de ce défilé qui honore des disparus qu'ils ont parfois bien connus. Malgré la pluie qui ne cessait de tomber, les participants se retrouvaient au jardin de la Classe d'Asile où le même cérémonial se déroulait, toujours avec le même respect, devant le monument aux morts.

Avant de se rendre à la salle polyvalente pour l'apéritif, tous ont pu visiter l'exposition sur la Seconde Guerre Mondiale, présentée par la commission Animation-Culture, dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945.

Expositions en Mairie

Fin janvier, avec la neige venue blanchir nos paysages, deux artistes altiligériens ont installé leurs oeuvres pour deux mois à la Salle du Conseil Municipal.

Monique Van-Troys, qui excelle dans l'art du papier roulé, appelé aussi « quilling » ou « paperolle », confectionne des tableaux divers et variés.

Paysages, animaux, fleurs, champignons et autres nous ont émerveillé par leur finesse et l'harmonie des couleurs.



Cet art vient de la Renaissance où les religieux utilisaient des bandes de papier laminées, façonnées et collées pour la décoration.

Hubert Decot (dit Jean Ferrat), s'inspirant d'un jeu d'enfant, a fabriqué une machine qui projette de la peinture afin de confectionner des dessins principalement de forme arrondie.

C'est un arc-en-ciel de couleurs qui jaillit de cette machine et s'éclate sur le papier, la toile ou tout autre support.

Chacun peut interpréter ces dessins à sa guise.



Originaire de Saint-Just-Malmont, Violaine Colomb Zupitzer habite actuellement la commune de Saint-Victor-Malescours.

Après des études de dessinateur-maquettiste à La Martinière à Lyon et à l'école des Beaux-Arts à Saint-Etienne, elle se consacre à la photo et à la peinture à l'huile dès que ses activités professionnelles et familiales le lui permettent.

Son exploration d'un monde fluide et coloré nous emmène dans une spirale imaginaire où chacun peut avoir plaisir à s'évader.



Concert du Nouvel An

En ce 25 janvier, ni le froid, ni la neige n'avaient empêché les musiciens de l'ensemble symphonique Musica de Saint-Etienne de donner leur concert à l'église. Les spectateurs n'étaient malheureusement pas très nombreux. Le froid en était peut-être la cause !

Une cinquantaine de musiciens, sous la direction de François Bernard, ont magistralement interprété la Symphonie N°8 en sol majeur d'Anton Dvorak et le Concerto pour violon de Jean Sibélius, avec le soliste Louis-Jean Perreau.



Après 1 heure 30 de vrai bonheur, c'est avec regret que les spectateurs quittaient la douce chaleur de l'église, tandis que quelques mélomanes avertis partageaient leur amour de la musique avec les musiciens ravis de ces moments privilégiés.

Poulets au Rancart

Le samedi 7 février, malgré le mauvais temps et les routes glissantes, une centaine de personnes ont bien voulu sortir de leur foyer douillet, et prendre place à la salle polyvalente, où était installé un décor de commissariat des années soixante.



Tout doucement, ce décor s'est animé, et deux « flics » effectuant leur dernière journée de travail avant une retraite bien méritée, sont entrés en scène. Entre les alarmes qui sonnent, les appels téléphoniques urgents et les rapports à finir, ils se sont escrimés à faire fonctionner le service. Cette dernière journée n'aurait pas du se passer ainsi ! Surtout pas à travailler autant ! Ils vont donc s'inventer leur petite fête à eux tout seul.

Dans ce huis-clos, avant leur mise au rancart, les petits mystères et les grandes lâchetés vont ressortir et c'est toute une tranche de vie aux couleurs des années soixante qui va nous apparaître, ponctuée d'éclats de rire et de poésie désuète.

Spectacle de danses folkloriques

Le samedi 14 mars, en provenance de Roche la Molière et de ses environs, ce sont 45 danseurs qui prennent possession de la salle polyvalente, aménagée pour l'occasion en salle de spectacle par les services techniques.

Tout commence à 13 heures par le déchargement de 300 costumes et du matériel son et lumières. En peu de temps la salle est investie. La joyeuse troupe commence l'entraînement ! Quelle « pêche » ! On ressent la joie de vivre et la bonne humeur au sein du groupe. Après un repas frugal sorti du sac, ce sont les séances de maquillage qui commencent.

Tout est fin prêt. Le public commence à arriver par petits groupes. Déception pour les organisateurs et les danseurs : seulement une quarantaine de personnes s'est déplacée ! Il y aura plus de gens sur scène que dans l'espace dédié au public.

Tant pis, le spectacle débute. Un long voyage commence. Trente prestations différentes nous transportent du Berry en Auvergne ou de Gascogne en Alsace. Nous laissons même la France pour partir visiter des pays étrangers tels que Italie, Grèce, Israël, Ecosse, Ukraine, Roumanie, Turquie, Pologne.



Comme chaque voyage doit comprendre des temps de repos, quelques chants sont interprétés, accompagnés par guitare et accordéon : Trois petites notes de musique, Le Panassa, Trois matelots, La mer immense, les prisons de Nantes.

Surprise de la soirée, deux chorégraphies sont exécutées sur des musiques de film : le Titanic et Rabby Jacob.

Glady, avec ses sketches en « gaga », nous a fait rire aux éclats en utilisant mots et expressions que nous avons tous entendus dans les discussions avec nos anciens.

Mais il est presque l'heure de nous séparer. C'est alors que parés de costumes dignes de contes de fées, nos danseurs enchainent 4 valse de Vienne et terminent par la Marche de Radetsky en se faufilant entre les chaises des spectateurs.



Groupe Scolaire Public

Ski aux Estables

Lundi 19 janvier tous les élèves de CM 1 de l'école sont allés aux Estables pour une journée de Ski Alpin.

Malgré une ouverture limitée du domaine, les conditions de neige étaient excellentes pour débiter le ski car 15 cm de neige fraîche étaient tombés durant le week-end.

Les plus débrouillards sont directement allés sur la piste d'initiation équipée d'un tire-fesse pour enfant. Ils ont pu se mettre en jambes et parfaire leur technique en alternant descentes libres et slaloms plus techniques.

Pour les débutants, nous nous étions attachés les services de deux moniteurs de l'Ecole du Ski Français (E.S.F.) qui ont permis aux élèves d'apprendre les bases de l'équilibre et du freinage.

La pause de midi, courte mais réparatrice, dans le magasin du loueur ski, a permis de reprendre des forces pour faire à nouveau deux heures de ski l'après-midi.

Fiers de leurs progrès significatifs, les enfants étaient ravis de leur journée.

La semaine suivante, une autre journée de ski devait permettre à l'ensemble des élèves d'essayer le tire-fesse et de goûter aux joies de la descente.



L'école publique à l'heure européenne



Largement investie dans l'enseignement de l'anglais qui commence dès la Grande Section de maternelle, et qui se poursuit selon une programmation structurée tout au long de la scolarité élémentaire, l'école publique, représentée par sa classe de CM1 s'est engagée cette année dans un projet d'échange européen avec une classe anglaise.

Ce projet permet aux élèves d'apprendre à se présenter, présenter leur lieu de vie et leur école, mais aussi leurs passions et centres d'intérêts.

Tous les échanges se font par voie numérique, ce qui permet aux élèves impliqués de valider une bonne partie des items du Brevet Informatique et Internet (B2I) que les élèves doivent obtenir à l'issue de l'école élémentaire.

Semaine des maths

L'école publique a participé à la semaine des maths en s'inscrivant à plusieurs rallyes mathématiques.

En effet, les classes de CP, CM1 et CM2 ont participé au rallye départemental des maths. Les élèves doivent plancher sur 6 problèmes. Généralement, le travail se fait en groupe afin de mutualiser les connaissances et les compétences. Les situations ouvertes permettent la mise en place de stratégies et favorisent la construction des compétences du programme par le biais d'exercices motivants.

Ce rallye se déroule en 3 manches dont la troisième correspondait à la semaine nationale des mathématiques. Un classement est établi au niveau de la haute loire mais bien entendu l'important est de participer et de progresser.

Toujours dans le cadre de la semaine des maths, les CM2 ont participé à un rallye calcul mental organisé sur le plan national. Ici pas de classement, mais une confrontation à la moyenne des résultats des écoles de la France entière pour mesurer le chemin qu'il reste à parcourir sur la longue route des mathématiques.



La lecture à l'école

Compétence clé des apprentissages de l'école primaire, l'acquisition de la lecture est un long chemin que les élèves arpentent avec plus ou moins d'aisance et de motivation. Pour essayer de donner du sens à cette activité et de motiver les élèves, les enseignants de l'école publique mettent en place des dispositifs innovants.

Ils misent beaucoup sur les échanges entre classes et la mise en valeur de l'activité des élèves.

Les élèves de Moyenne Section participent à un échange avec une classe de l'école de Saint-Didier-en-Velay.

Les élèves de CM1 participent ainsi à un échange avec une classe de Monistrol-sur-Loire, autour d'un défi lecture portant sur les lectures de l'année.

Les élèves de CM2 participent au « Prix des Incorruptibles » avec les 6^{èmes} du collège Roger Ruel. Chaque élève lit six œuvres, puis un échange est organisé avec les 6^{èmes} autour d'activités construites par les élèves eux-mêmes et suscitant la discussion sur les livres.

Les élèves de Grande Section et de CP procèdent à des échanges réguliers pour que les CP montrent à leurs cadets les progrès qu'ils ont faits dans l'acquisition de la lecture.



Enfin, parce que la posture de lecteur s'apprend depuis le plus jeune âge, les grands de l'école élémentaire vont lire des histoires à tous les plus jeunes de la maternelle, dès la petite section.

A noter que les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) sont aussi l'occasion de poursuivre ces actions, puisqu'en partenariat avec la Communauté de Communes Loire-Semène et la Médiathèque « Au Fil des Mots » de Saint-Just-Malmont, les enfants de tous les niveaux participent au « Prix des Incorruptibles ».

Toutes ces activités, de par leur diversité et leur aspect motivant, conduisent les élèves à prendre goût à la lecture et à s'investir davantage dans leurs apprentissages.

Ecole Privée « Don Bosco »

Cycle natation

Tous les élèves de CP, CE1 et CM1 de l'école Don Bosco ont bénéficié de dix séances de natation à la piscine de l'Ozen de Monistrol sur Loire. Cette année, le dispositif de la « classe piscine » fonctionnait en journée complète. Nous remercions d'ailleurs tous les parents qui ont pu nous accompagner. En fonction des apprentissages visés, les maîtres nageurs ont fait évoluer les enfants dans deux bassins.



Des parcours variés leur ont permis de se familiariser avec l'eau et de travailler l'immersion, la respiration, l'entrée dans l'eau... Les enfants ont aussi travaillé et amélioré leurs techniques de nage : brasse, crawl et dos crawlé étaient au programme. Durant la pause de midi et après un repas sorti du sac, les enfants avaient accès à la salle de classe pour travailler.

La dernière séance a donné lieu à un test de natation, effectué dans le grand bassin, où les enfants ont donné le meilleur d'eux même ! Pour cela nous les félicitons !

Puis, à la grande joie des enfants, cette séquence de natation s'est clôturée par des jeux dans le bassin ludique avec des tapis, des ballons, des anneaux!

Spectacle « les 3 chardons »

Chaque année, c'est un rendez-vous incontournable ! La compagnie « Les 3 chardons » se rend dans notre école pour un joli petit spectacle. Au travers d'histoires simples, les enfants découvrent l'univers du théâtre.

Cette année encore nous les attendions avec impatience pour la représentation de « Antoine et les étoiles ». Les élèves de maternelle et un petit groupe d'enfants de la crèche ont pu voir de jolies marionnettes et des décors magnifiques et animés. Quel émerveillement de voir les constellations représentant des animaux s'illuminer progressivement !

Pour permettre aux enfants d'assister à de beaux spectacles dans des conditions très favorables, nous avons la chance à l'école Don Bosco d'avoir une équipe de parents très dynamique qui n'hésite pas à donner de son temps pour l'école. Une bonne dizaine d'entre eux s'est retrouvée samedi matin pour faire évoluer l'école et la moderniser. Petits et gros chantiers ont été réalisés dans une atmosphère agréable et conviviale. « Ambiance, respect et partage chez les enfants comme chez les parents », voilà bien l'esprit de notre école .



L'hygiène dentaire aux CP



Les élèves de CP ont participé à l'intervention d'un chirurgien dentiste, Madame Sophie Balembois, éducatrice rattachée à l'assurance maladie dans l'action « M'T dents ».

La séance s'est organisée en plusieurs temps :

- ♦ Une évaluation des connaissances des enfants,
- ♦ Une description précise des dents et de leur rôle au quotidien (manger, parler, sourire,...),
- ♦ Les attaques qu'elles subissent si le brossage n'est pas réalisé régulièrement et correctement,
- ♦ Le choix d'une alimentation variée en éliminant le plus possible les aliments trop sucrés,
- ♦ Un brossage des dents régulier et réalisé avec les bons gestes et un temps donné pour chacun,
- ♦ Le choix d'un dentifrice adapté aux enfants avec du fluor qui protège l'émail des dents.

Pendant cette séance de prévention, les enfants ont pris conscience de l'importance de l'hygiène bucco-dentaire au quotidien pour protéger leurs dents aujourd'hui et pour plus tard. Petite surprise finale, chacun d'entre eux est reparti avec sa brosse à dents.

Fête de l'école Don Bosco

C'était la première soirée en l'honneur de Don Bosco pour notre école, en ce jour de souvenir du bicentenaire de ce Saint, père, maître et ami de la jeunesse.

Les parents de l'A.P.E.L. et de l'O.G.E.C. avaient bien fait les choses : salle décorée sur le thème des cinq continents, paëlla espagnole au repas, malles à déguisements pour les enfants ... On a pu croiser des petites espagnoles dans leurs robes à volants, des cow-boys et indiens venus d'Amérique, des africaines avec leur boubou ... La salle était remplie de couleurs et de sourires !



Il y a eu une grande affluence, de nombreuses familles sont venues participer à la soirée. Les grands ont volontiers dansé avec les plus jeunes, jusque tard dans la nuit. « On n'avait pas envie de rentrer, c'était trop bien ! » - « Cela fait du bien de se retrouver, l'ambiance était très conviviale et chaleureuse ! »

Merci à toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet.

Initiation en Allemand & Espagnol

Durant la période scolaire de janvier-février, les élèves de CM2 ont bénéficié de trois cours d'Allemand et de trois cours d'Espagnol. L'objectif principal était de permettre aux enfants d'entendre et de se familiariser avec une seconde langue, avant d'en faire le choix au collège. D'autre part, cette initiative rentrait parfaitement dans le projet annuel de l'école sur les continents. Une expérience à renouveler tant les élèves étaient curieux, attentifs et leur participation volontaire ! L'école remercie les professeurs de langue du collège Jeanne d'Arc de St Didier en Velay pour leur disponibilité et leur implication.

Belle mobilisation des enfants et des familles pour les pièces jaunes

Inscrite dans le dispositif des « Parcours civiques » de l'Education Nationale, l'opération « Pièces Jaunes » a pour objectif de mieux faire connaître le monde de l'hôpital aux écoliers. Cette année encore, les élèves et leur famille ont fait preuve d'un bel élan de générosité ! Des représentants de chaque classe sont allés porter onze boîtes bien remplies à la Poste de Saint-Just-Malmont. La somme récoltée servira à financer les projets pour améliorer les conditions de vie, d'épanouissement et d'éducation des enfants hospitalisés.



Voyage musical autour du monde

Les élèves de CE1 ont la chance de recevoir tous les lundis la visite de Florence, D.U.M.I. (Diplômée Universitaire Musicienne Intervenante) au sein de la Communauté de Communes Loire-Semène.

Ses interventions sont en lien avec le projet d'école : « voyage autour du monde ». Avec son aide, ils découvrent les différents instruments de musique, ils écoutent des chants du monde qui les font voyager dans les différents continents. Après une halte en Europe où ils ont chanté en anglais, une autre en Afrique où ils ont travaillé les percussions et les musiques africaines, ils partent pour le continent asiatique. Dernièrement, les chanteurs en herbe apprenaient « Petrouchka » que Florence accompagne au violon. A cette occasion, ils ont également pu essayer de jouer de cet instrument. Ils sont impatients de continuer ce périple dont l'aboutissement sera la kermesse du 13 juin durant laquelle ils présenteront leur travail.

Journée au collège pour les CM2

Dès leur arrivée au collège Jeanne d'Arc de St-Didier-en-Velay, les élèves de CM2 ont été accueillis par les jeunes de 6ème. Répartis en groupes, ils ont pu participer avec eux à différents cours en maths, anglais, technologie, E.P.S., physique chimie, géographie, S.V.T., C.D.I.,... au cours de la journée. Cette découverte a ravi les CM2, curieux, et les sixièmes, responsables dans leur rôle « d'aînés » le temps d'une journée ! Les conversations allaient bon train lors du trajet du retour et l'envie d'intégrer le collège en septembre était devenue plus forte encore ! Les délégués des classes de 6ème viendront prochainement à l'école pour remettre à chacun une clé U.S.B. relatant les activités de cette journée.

Mme Tortoza et ses élèves remercient M. Giraud et les professeurs pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Place aux artistes de l'école et au land art !

Si pour la plupart d'entre nous, la météo a été source de désagréments, les élèves du primaire ont eux bien profité des dernières chutes de neige. Ils se sont mis par groupes, tous niveaux confondus, et ont transformé la cour du haut en exposition de sculptures de neige, tandis que la cour du bas se remplissait au fur et à mesure de bonhommes de neige réalisés par les petits.



Tous ont pu laisser libre cours à leur imagination et exercer tout leur talent. Nous avons vu pousser la Tour Eiffel, Big Ben, des igloos, un pont et bien sûr des bonhommes de diverses corpulences en un temps record ! Bravo à tous pour ce sympathique et amusant moment de partage !

Parle-moi du sommeil...

Le mardi 17 mars, les enfants des classes du cycle 3 ont travaillé autour du thème du sommeil. Ce sont quatre étudiantes en BTS économie sociale et familiale de l'école St Michel à St Etienne qui sont venues répondre aux questions des élèves et leur faire prendre conscience de l'importance de leur sommeil. Un sondage conçu par nos jeunes étudiantes avait été distribué préalablement à chacun et les résultats ont été affichés au tableau dans les différentes classes.

A la suite d'un « questions / réponses », les enfants ont joué au train du sommeil: il s'agissait de replacer, dans l'ordre, les différentes phases et de préciser à quoi elles correspondent.

Chacun a bien pris conscience de l'importance de son sommeil sur la santé et sur le développement de son cerveau et de son corps. Donc, à partir de cette date, au lit de bonne heure afin d'être actif et concentré en classe !

Merci à Julie, Alicia, Julie et Célestine et bonne continuation à elles !

Semaine de la Presse et des médias

« La liberté d'expression, ça s'apprend », c'était le thème de la 26^{ème} Semaine de la presse et des médias dans l'école qui a eu lieu du 23 au 28 mars 2015.

Pour intégrer cet événement à notre projet sur les continents, en CE2, CM1 et CM2, nous avons :



- ♦ mis en place des ateliers de presse : l'écriture de presse, la comparaison d'un même événement dans plusieurs quotidiens, la presse en langue étrangère, le poids de l'image dans le traitement de l'information, le traitement d'une information dans les journaux et à la télévision, la découverte de nouveaux outils de communication.

- ♦ réalisé un Dazibao^(*) de bonnes nouvelles à partir de la presse régionale...
(*) En Chine, grand journal mural écrit à la main, soit par les propagandistes du pouvoir, soit par des contestataires. Depuis 1980, la loi interdit d'en apposer.

Inscriptions pour l'année scolaire 2015-2016

Votre enfant est né en 2013 ? Notre structure d'accueil est prête à l'accueillir dès à présent. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour la rentrée 2015-2016, dans des classes à effectif modéré. Vous pouvez contacter Mme Isabelle Cursoux, directrice de l'école, au **04 77 35 60 74** ou au **06 37 49 01 63**, ou encore par mail : stjust@ecole-donbosco.fr. Nous vous invitons également à visiter notre site sur www.ecole-donbosco.fr.

Ecole Publique « Aux Quatre Vents »

A la découverte des genres musicaux et instruments...

Les élèves de CE2 et CM de Malmont et Mme Florence Ripoll, intervenante musicale, distillant depuis plusieurs années déjà son savoir et sa maîtrise dans le domaine aux enfants de l'école, ont eu le plaisir d'accueillir M. Jean Claude Rosso pour une démonstration de trompette et d'accordéon.

Ebahis et attentifs, chacun a pu poser toutes les questions qu'il souhaitait, auxquelles ce musicien de talent a répondu avec précision et humour.

Un grand merci !



Les petits chercheurs de Malmont

Les classes de CP et CE1 de l'école « Aux Quatre Vents » de Malmont travaille sur le thème du jardin depuis le mois de janvier. Le projet de l'école de cette année étant de concevoir un potager, les élèves se sont posés des questions sur les plantes : Comment poussent-elles ? A partir de quoi ? Ils étaient tous d'accord pour dire qu'une plante vient d'une graine. Mais comment savoir ce qu'est une graine ?

Pour vérifier, les élèves ont ramassé dans la cour de récréation ce qui leur semblait être des graines : au pied du pin et sur la bruyère (celle plantée à l'automne).

Certains ont aussi ramené des « supposées graines » de chez eux : graines de haricot, pépins de tomate, pépins de pomme, pépins de pamplemousse, graines de tournesol, graines de courge...

Tout ceci a été planté dans des pots avec de la terre et une étiquette pour repérer ce qui était planté. Tous les trois jours, les élèves arrosaient, observaient et dessinaient sur « leur cahier du chercheur » ce qu'ils découvraient.

Au début, dans certains pots, des tiges avec la graine au bout sont sorties, puis 2 feuilles, puis 2 petites feuilles en dessous. Sous la terre, les élèves ont même observé des racines. Au bout de trois semaines, les plants sont devenus grands, donc les élèves ont dû les replanter dans des pots plus grands. Leur constat a été que tout ce qu'ils avaient planté est sorti, à part le pépin de pamplemousse.

Les élèves se sont posés une autre question à la suite de cette expérience, comment est fait une graine ? Pour observer ce qui se passe quand la graine donne une plante, les graines ont été placées sur du coton humide. Cette expérience est en cours d'observation.

Les élèves espèrent pouvoir planter leurs plants dans le futur potager de l'école et ensuite déguster et partager « les fruits de leur travail » !





Igor et le village enneigé

Il était une fois, un enfant du nom de Igor, qui vivait dans un petit village appelé Malmont.

Il ne faisait que neiger depuis des années à Malmont. Les gens du village étaient malheureux car ils ne voyaient plus le soleil.

En effet, il y a très longtemps, une méchante sorcière voulait prendre la place du roi et de la reine et avoir le pouvoir. Mais ils refusèrent de lui laisser le trône. Pour se venger, la sorcière jeta un sort au village et s'empara du château. Elle fit emprisonner le roi et la reine. Par chance, leur enfant a pu s'évader.

C'est ainsi que Igor se retrouva seul, sans ses parents. Il voulait les libérer et enlever le mauvais sort sur le village. Il rendit visite à sa marraine pour lui demander conseils.

Sa marraine lui dit : « tu dois faire revenir le soleil sur Malmont ! Pour cela, il faut faire partir les nuages. Va rendre visite au géant du village qui t'aidera à souffler sur les nuages. Ainsi, le soleil réapparaîtra, la neige disparaîtra et les habitants du village pourront à nouveau faire leur potager, avoir des animaux et être heureux ! ».

Igor partit vite chercher le géant et lui fit souffler sur les nuages. Ainsi, la neige se mit à fondre et le soleil brilla de nouveau. Le château de glace disparut pour toujours. La sorcière s'enfuit au Pôle Sud, là où il fait très froid.

Les parents d'Igor purent ainsi sortir du château. Les habitants de Malmont étaient heureux de retrouver leur roi et leur reine. C'est ainsi qu'ils firent la fête sous le soleil brillant !

Depuis ce jour, le soleil ne s'est jamais arrêté de briller sur le petit village de Malmont...

Conte réalisé par les élèves de CP et CE1 de l'école de Malmont - le 4/02/2015

Deux spectacles vivants !

Mme Levadoux Pascale, « artiste intervenante » pour la compagnie Planètemômes a proposé un spectacle sur le thème du jardin intitulé « Pépin dans le jardin » aux élèves de cycle 1 et cycle 2.

Les CE2 et CM ont assisté à une représentation autour de l'histoire de l'évolution.

Ces représentations interactives et contées, animées par une pétillante artiste, ont une nouvelle fois enchanté petits et grands.

Merci et à bientôt pour de nouvelles histoires.



Participation des CP-CE1 au rallye maths

Le rallye maths se déroule tout au long de l'année en trois manches, une par trimestre. Les élèves d'une cinquantaine de classes de cycle 2 de Haute-Loire ont participé. La classe s'organise en groupes pour résoudre des problèmes. A l'issue des trois manches, les CP-CE1 de l'école « Aux quatre vents » sont arrivés 23ème.

English Breakfast !

Vendredi 10 avril au matin, les plus grands élèves de l'école de Malmont ont eu l'occasion d'apprécier toutes les spécificités d'un petit déjeuner anglais traditionnel. C'est le cuisinier, Olivier Leleu, qui était aux fourneaux afin de leur proposer bacon, œufs brouillés, tomato beans, pan cakes...

Une très bonne idée pour prolonger de manière concrète les travaux de classe et un vrai régal !



Restaurant Scolaire Municipal



Animation Nouvel An Chinois

Au retour des vacances d'hiver, les 230 enfants inscrits au restaurant scolaire ont partagé un menu particulier.

Dans une ambiance asiatique et sous le regard d'un grand dragon installé dans la salle du restaurant, le chef-cuisinier leur a préparé une animation sur le thème : "Le Nouvel An Chinois".

Au cours du repas, les enfants ont pu découvrir les saveurs du pays du soleil levant avec le menu spécial concocté par Olivier Leleu et Lucienne Colomb. En entrée, les enfants ont apprécié les nems au poulet faits maison accompagnés de salade verte et d'une traditionnelle feuille de menthe. Ils ont ensuite dégusté un sauté de porc au caramel accompagné de riz pilaf. Ce repas vécu dans une ambiance festive sur les sites de la crèche, de Malmont, comme au restaurant scolaire s'est terminé par un fromage blanc et un beignet aux pommes maison.

Animation de Pâques

Jeudi 9 avril, les enfants de maternelles ont eu la surprise de découvrir leur salle à manger décorée aux couleurs du printemps et de Pâques.

C'est le chef Olivier Leleu, lui-même qui, la veille, était venu installer ces décorations. Dans cette ambiance, les enfants ont vécu avec plaisir un temps privilégié avec une animation qui leur était réservée. Ils ont déjeuné avec un invité surprise en la présence d'un poussin jaune.

Au cours du repas, ce dernier leur a proposé un jeu de devinettes, un parcours et un coloriage.

Au moment du dessert, un gâteau de Pâques maison avec petits oeufs et mousse au chocolat, le poussin a distribué des chocolats aux enfants qui sont repartis enchantés à l'école.



Animation Pêche

Avant le départ en vacances de printemps, les enfants de primaire des écoles de Saint-Just ont bénéficié d'une animation inhabituelle.

En salle de restaurant, ils ont découvert diverses spécialités de produits de la mer. Le chef Olivier Leleu qui avait agrémenté la salle de plusieurs de ses objets personnels ramenés de ses voyages à travers le monde leur a concocté une terrine de poisson maison.

Il a également préparé des moules marinières que les hôtes ont dégusté avec plaisir.



Ils ont ensuite mangé un pavé de hoki sauce curry, accompagné de blé.

Après le repas, les enfants ont poursuivi l'animation en salle polyvalente où les attendaient Marcel Masson et Pierrot Fourneyron, deux pêcheurs saint-justaires très expérimentés.

Accompagnés de tout leur matériel, ils ont transmis leur passion aux jeunes et leur ont expliqué les différentes techniques et différents lieux de pêche.

Permanences Inscriptions Restaurant Scolaire Année Scolaire 2015-2016

Dans un souci de simplification et d'unification, une nouvelle organisation est proposée cette année.

Les dossiers d'inscription pour le restaurant scolaire et les écoles seront communs. Pour les élèves des écoles publiques, il seront complétés par une fiche de renseignement pour les T.A.P.

Les dossiers seront distribués à partir du 8 juin, et seront à rendre entre le 15 et le 30 juin lors des permanences prévues à cet effet en mairie, aux écoles ou au centre de loisirs (voir tableaux ci-contre).

Pour les TAP et/ou le restaurant scolaire, les familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisés dans l'une des écoles de la commune doivent impérativement procéder à l'inscription de chacun des enfants.

MAIRIE			
Lundi 15/06		Lundi 22/06	8H00-10H30
Mardi 16/06	13H30-17H00	Mardi 23/06	13H30-17H00
Mercredi 17/06	13H00-17H00	Mercredi 24/06	13H00-17H00
Jeudi 18/06	10H30-15H30	Jeudi 25/06	10H30-15H30
Vendredi 19/06	8H00-10H30 13H00-15H00	Vendredi 26/06	8H00-10H30 13H00-15H00
ECOLE PUBLIQUE (côté maternelle)			
Lundi 15/06	15H00-17H00	Lundi 22/06	11H00-12H15 15H00-17H00
Mardi 16/06	11H00-12H15	Mardi 23/06	11H00-12H15
Mercredi 17/06	7H30-12H00	Mercredi 24/06	7H30-12H00
Jeudi 18/06	7H30-10H00	Jeudi 25/06	7H30-10H00
Vendredi 19/06	15H15-17H00	Vendredi 26/06	15H15-17H00
ECOLE " DON BOSCO "			
Lundi 15/06	13H15-14H15	Lundi 22/06	13H15-14H15
Mardi 16/06	7H30-9H30	Mardi 23/06	7H30-9H30
Jeudi 18/06	16H00-18H00	Jeudi 25/06	16H00-18H00
Vendredi 19/06	11H00-12H15	Vendredi 26/06	11H00-12H15
ECOLE " AUX QUATRE VENTS "			
Lundi 29/06	15H00-18H00	Mardi 30/06	7H30-9H30

Permanences Inscriptions Transport Scolaire Année Scolaire 2015-2016

Une permanence sera assurée en mairie, du 22 au 26 juin, du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00, sans interruption. Toutes les familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisés dans une école de la commune, un des collèges de Saint-Didier-en-Velay ou Firminy doivent impérativement procéder à l'inscription. Tout enfant inscrit après cette permanence sera affecté en fonction des places disponibles

Cette année encore, 208 séniors étaient inscrits au repas offert par la municipalité, dont une dizaine de la Résidence Marie Lagrevol.

Le soleil était de la partie et accompagnait tout ce beau monde jusqu'à la salle polyvalente où se déroulaient les agapes, suivies d'une après-midi dansante, animée par Georges Cubizolles, qui sait si bien divertir toute l'assemblée.

M. Le Maire avait donné le coup d'envoi avec un mot d'accueil toujours très apprécié des convives.

Puis l'apéritif était servi par les membres de la commission des affaires sociales, organisatrice de ce repas. Tous avaient répondu présent et étaient ravis d'être là. Puis, ce sont la terrine de lapin au foie gras et le gigot au vinaigre de cidre et ses légumes qui s'invitaient à la table, accompagnés de vins fins. Les convives avaient un bon « coup de fourchette » et les discussions allaient bon train.



Mais un repas de séniors ne serait pas complet sans quelques chansons. M. Le Maire donnait l'exemple en interprétant avec brio « Que c'est triste Venise ». Chanteuses et chanteurs lui avaient emboîté le pas et ravissaient chacun par des textes plus ou moins anciens, mais toujours avec des voix harmonieuses.

Puis vient le temps de la danse qui s'intercale entre fromages et desserts, et nous accompagne jusqu'au Crémant qui fait briller tous les yeux. Beaucoup n'ont plus envie de rentrer à la maison, et voudraient faire durer ce moment de partage.

Que c'est beau de vieillir ainsi !



Hommage

Pierrot Boutte nous a quitté trop tôt, à l'âge de 66 ans.

Très attaché à son village de Malmont, il reprend la ferme familiale et la développe avec son épouse, Elisabeth. Ils auront deux enfants, Annick et Ludovic, qui leur donneront quatre petits-enfants.

Pierrot a été conseiller municipal sous le mandat de Pierre Royon, de 1983 à 1995. Il militera activement pour l'installation de réseaux d'assainissement desservant l'ensemble du village, se battra pour la pérennisation de l'école de Malmont et sera un ardent défenseur de la construction de la route du Cotonas qui rapprochera ainsi le village de Malmont à Saint-Just.

Pendant 22 ans, il a assuré le déneigement du secteur de Malmont pour le compte de la commune, faisant l'unanimité de la population concernée quant à l'efficacité de son travail.

Il avait opté dès l'âge de 55 ans, pour une retraite anticipée, dont malheureusement il aura peu profité.

Depuis quelques mois, il avait été affecté par des problèmes de santé qu'il avait vaincus. Cette maladie qui plonge dans la détresse et la peine tant de familles, il l'a combattu entouré par ses proches jusqu'au bout de ses forces.

Le 18 avril 2015, l'église et la place de Malmont étaient trop exigües pour accueillir tous ceux qui souhaitaient lui rendre un dernier hommage. Proches, voisins, amis, agriculteurs et représentants des organismes agricoles n'oublieront pas son intelligence et son sens de l'humour si particuliers.



Les travaux engagés à la station d'épuration de Roche-Moulin correspondent à une remise à niveau de la station sur les points les plus critiques et demandés par le S.A.T.E.A. (Service d'Assistance Technique à l'Eau et à l'Assainissement).

Le dégrilleur comportait des pièces en état avancé d'usure. La configuration du bassin (position des anciens agitateurs par rapport au rampe d'aération) ne permettait ni d'optimiser le traitement, ni de préserver le matériel. De plus, le système de comptage avait été invalidé par les organismes de contrôle.

Les techniciens de la Lyonnaise des Eaux ont remplacé et déplacé les agitateurs qui assurent, dans le process d'épuration, le brassage des effluents qui conduit à accélérer le traitement des eaux usées. Le nouveau positionnement de ces éléments optimisera le traitement et garantira une meilleure longévité des agitateurs.



Ensuite, les rampes d'insufflation d'air ont été totalement remplacées. Cet élément, indispensable dans le traitement des eaux usées, permet un développement bactérien accru. Les techniciens ont également procédé à la reprise de l'ensemble des canalisations en inox acheminant l'air vers les insuffleurs.

En tête de station, le dégrilleur qui sépare les éléments solides des eaux à traiter a été remplacé par un appareil de nouveau type : un dégrilleur à peigne, plus efficace et plus fiable.

Enfin, pour répondre aux normes très strictes de contrôle des débits des eaux traitées en station, le canal de comptage a été reconconditionné.

Parallèlement à ces travaux qui devaient être conduits très rapidement, un traitement provisoire physico-chimique a été mis en place par la Lyonnaise des Eaux.

Station d'épuration de Roche-Moulin



Pendant toute la réalisation des travaux, les eaux usées ont été déviées vers le bassin d'orage d'une capacité de 400 m³ et traitées à l'aide de floculants et de coagulants afin d'isoler les boues des eaux.

La technicité de l'équipe de la Lyonnaise des Eaux, les bonnes conditions météorologiques et les travaux bien propres en amont avec l'ensemble du matériel disponible au jour J ont permis de rejeter dans le milieu naturel des eaux traitées répondant aux normes en vigueur.

Ces travaux supervisés par Yann Vidon-Buthion de la Lyonnaise des Eaux et Christophe Besset, technicien de la station, ont nécessité d'importants moyens, notamment l'intervention de seize techniciens de différents services, des moyens matériels (pompage des effluents, camion-grue, soudure inox...) avec le souci primordial de préserver le milieu naturel.

L'ensemble des travaux représente un coût de 68 000 € HT, pris d'une part sur le budget assainissement et d'autre part subventionné par le Conseil Général de la Haute-Loire et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, à hauteur de 30 000 €, soit 44% , ne nécessitant pas ainsi de recours à l'emprunt.



La Municipalité salue le travail conséquent réalisé par la Lyonnaise des Eaux et remercie les partenaires qui, par leur soutien financier, permettent de pérenniser la station de Saint-Just-Malmont.



Budget de la Commune

Etablir aujourd'hui un budget pour une collectivité demeure un art difficile tant les contraintes en termes de recettes et de dépenses imposées par l'Etat sont fortes.

En recettes, la dotation forfaitaire pour notre commune va baisser de 193 000 € en trois ans, et dans le même temps l'Etat impose des dépenses supplémentaires en fixant des revalorisations salariales pour les agents catégorie C de la fonction publique territoriale et des hausses régulières de cotisations sociales.

Parallèlement, le désengagement de l'Etat se poursuit, avec notamment la prise en charge de la réforme des rythmes scolaires entièrement supportée par les collectivités locales (coût annuel de 330 000€ pour la Communauté de Communes Loire-Semène).

Un autre facteur d'inquiétudes préoccupe vos élus : la prise en compte par le budget communal du déficit de l'opération du lotissement communal du Champ du Breuil, initiée par l'ancienne municipalité, pour un coût prévisionnel de 250 000 €.

Face à cette situation, le budget primitif 2015, voté à l'unanimité, se veut combatif et courageux, en traduisant trois volontés : pérenniser nos recettes, poursuivre la politique d'économie sur les charges de fonctionnement et assurer le désendettement de la commune.

BUDGET COMMUNAL

LE FONCTIONNEMENT

Section fonctionnement dépenses

Il a été budgétisé en dépenses de fonctionnement 3 753 000 €, soit une augmentation de 2,1 % par rapport à l'année 2014.

Les trois postes principaux, avec les variations par rapport à l'année antérieure et les actions pour contenir ces dépenses sont déclinés ci-dessous :

- Charges de personnel : 1 252 000 €, soit + 0,16 %
 - ↳ *recours aux contrats aidés, financés entre 60 % et 80 % par l'Etat*
 - ↳ *remplacement du personnel absent en interne, en évitant les contrats à durée déterminée*
- Charges à caractère général (énergie, carburants, maintenance...) : 956 500 €, soit + 0,22%
 - ↳ *politique d'achat rigoureuse*
 - ↳ *extinction de l'éclairage public à certaines heures de la nuit*
- Virement à la section d'investissement : 700 000 €, soit + 12,6%
 - ↳ *montant élevé couvrant notre remboursement du capital des emprunts*
 - ↳ *assure l'autofinancement de nos investissements sans avoir recours à l'emprunt*
 - ↳ *objectif: atteindre un montant supérieur à 700 000 € en fin d'année*

Section de fonctionnement recettes

Parallèlement à la politique d'économie déclinée en section de fonctionnement dépenses, le budget primitif 2015 prévoit l'optimisation des recettes, la hausse des taux d'imposition qui n'ont pas évolué sur notre commune depuis 2002, et intègre la baisse conséquente des dotations de l'Etat.

Les principales recettes sont les suivantes :

- Produits de services (participation des familles au restaurant scolaire et au ramassage scolaire, autres services...) : 219 100 €, soit + 1,70%
 - ↳ *facturation des services n'engendrant pas de déficit supplémentaire pour le budget*



- Impôts et taxes : 2 178 400 €, soit + 5,40 %
 - ↳ hausse des taxes foncières et d'habitation, avec un impact plus important pour la taxe foncière sur le bâti
 - ↳ pas d'évolution depuis 13 ans
 - ↳ taux en dessous des moyennes départementales
 - ↳ taux homogènes avec les communes similaires
 - ↳ augmentation de l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes à la commune suite au transfert de la compétence fauchage de bords de voirie (+ 13 000 €)



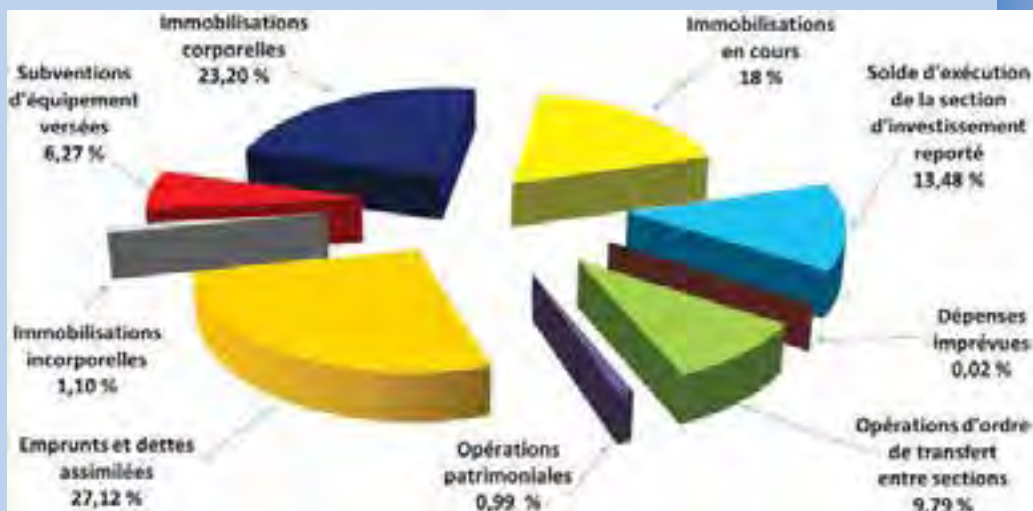
- Dotations de l'Etat : 930 000 €, soit - 3,34 %
 - ↳ baisse de la dotation forfaitaire de 64 300 €, mesure reconduite par l'Etat en 2016 et 2017 sur le même rythme (soit 193 000 € en 3 ans)
- Opérations d'ordre (travaux en régie réalisés par nos agents) : 250 000 €, soit - 2,53 %
 - ↳ travaux réalisés par la commune sans avoir recours à des entreprises extérieures
 - ↳ adapter ce montant de travaux à notre capacité, notamment en termes de main d'œuvre

L'INVESTISSEMENT

Le budget investissement 2015 ralentit sensiblement les dépenses afin de « digérer » les grosses opérations du mandat précédent telles que l'école élémentaire, le centre de secours, l'aménagement de la Chamarèche et du Fau,...

Section d'investissement dépenses : 2 311 000 €, soit - 29,40 %

- Travaux de réhabilitation du Gymnase N°1 : 120 200 €
 - réfection de l'aire de jeux pour répondre aux normes de la fédération de Basket-Ball
 - achat d'une protection de sol pour transformer le gymnase en espace polyvalent
 - remplacement de l'éclairage intérieur afin de réaliser des économies substantielles en termes de consommation
 - changement du bar du hall d'accueil.



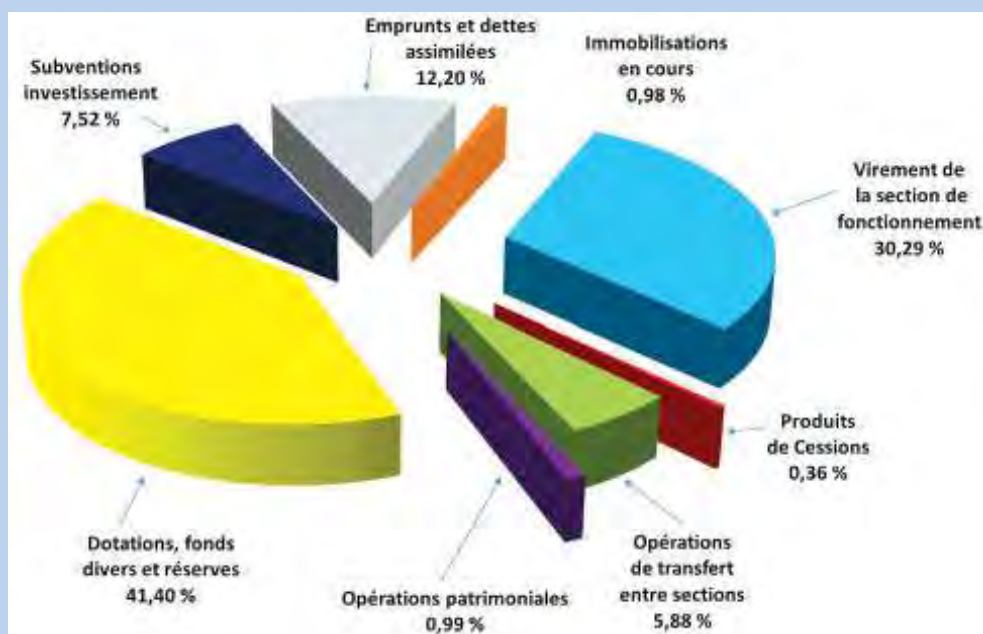
- Programme de voirie 2015 : 200 000 €
 - vaste programme d'entretien pour pérenniser la voirie communale
 - réfection à neuf de certains tronçons
- Extension du cimetière : 197 000 €
- Entretien des bâtiments communaux : 42 000 €
- Equipement des services techniques : 51 000 €
 - acquisition d'un camion benne d'occasion pour 25 000 €
- Règlement au SDIS de la dernière tranche de la construction du Centre de Secours : 95 000 €
- Travaux en régie : 225 000 €
- Remboursement du capital des emprunts : 626 800 €

Budget de la Commune

Section d'investissement recettes

Les principales recettes d'investissement sont constituées par :

- Virement de la section de fonctionnement : 700 000 €
- Remboursement de la TVA : 195 000 €
- Excédents de fonctionnement de l'année antérieure : 734 000 €
- Subventions reçues : 173 842,73 €
- Emprunt d'équilibre pour rembourser la ligne de trésorerie de 290 000 €



BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement : le budget primitif a été voté pour un montant de 458 000 €

Les principales dépenses :

- Contrat de gestion et d'entretien pour la station de Roche-Moulin avec la Lyonnaise des Eaux : 101 000 €
- Charges de personnel : 19 100 €
- Virement à l'investissement : 90 100 €
- Amortissements : 145 000 €

Les principales recettes :

- Redevance d'assainissement : 230 600 €
- Taxe de raccordement à l'égout : 24 000 € (soit 15 branchements)
- Participation financière (relative à l'évacuation des eaux pluviales) provenant du budget communal : 103 000 €

Section d'investissement : le budget primitif a été voté pour un montant de 517 000 €

Les principales dépenses :

- Remboursement du capital des emprunts : 200 000 €
- Travaux de mise aux normes de la station et la réhabilitation des réseaux : 40 000 €
- Réserve pour travaux : 106 000 €

Ce budget est très bien maîtrisé et ne nécessite pas, depuis plusieurs années, de recours à l'emprunt. Une provision confortable est même disponible pour conduire des travaux de réfection des réseaux.

Bienvenue à Guillaume Stawicki, une nouvelle pierre à l'édifice

Depuis 2009, la municipalité a renforcé la volonté d'accompagner des candidats aux contrats aidés, afin de donner une chance à ceux qui en ont besoin, périodes pendant lesquelles nous nous engageons à organiser un maximum de formations (habilitations électriques, conduite d'engins, ...) en échange des aides financières de l'Etat.

Contrats Unique d'Insertion (C.U.I.), Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) ou encore Contrats d'Avenir, nous poursuivons dans ce sens, toujours avec un objectif de renforcer les compétences utiles à notre collectivité.

Une « nouvelle pierre à l'édifice » depuis début janvier, parce que Guillaume Stawicki est d'abord maçon de formation et passionné dans ce domaine.

Une « nouvelle pierre à l'édifice » aussi parce qu'il a rejoint le Service Technique et a su s'intégrer rapidement à l'équipe pour venir en renfort d'Armand Cheucle en formant avec lui le binôme maçonnerie.

Nous lui souhaitons une bonne continuation suite à son intégration dans nos services.



Recensement de la population

Les neuf agents contractuels recrutés par la collectivité ont effectué les opérations de recensement de la population 2015 sur le territoire de la commune, au cours de la période du 14 janvier au 15 février 2015.

Après avoir suivi deux séances de formation par l'intermédiaire de l'I.N.S.E.E., ils ont arpenté les rues de la cité rubanière. Cette collecte s'est effectuée dans des conditions très difficiles du fait des intempéries pendant cette période. La possibilité d'effectuer les opérations par internet était offerte aux administrés.

D'après les premiers éléments en notre possession, non encore officiels, nous notons qu'environ 38 % des habitants se sont recensés par internet. Notre population restera sensiblement stable, puisque nous dénombrons près de 179 logements vacants qui ne peuvent être ainsi collectés.

Bien que le recensement de la population soit rendu obligatoire et confidentiel, la participation des administrés est essentielle. Au niveau local, les chiffres du recensement permettent à la commune d'obtenir les dotations de l'Etat en fonction du nombre d'habitants, de décider des équipements collectifs, de mieux répondre aux besoins de la population en fonction des catégories d'âge,....

Nous avons malheureusement déploré pendant les opérations de recensement le manque de civisme de certains administrés qui n'ont pas collaboré pour la collecte (retard dans le retour des fiches de logement, porte non ouverte pour l'agent recenseur, engagement non respecté pour le recensement par internet, rendez-vous non respecté,...).

La municipalité a tenu à remercier, au cours d'une réception en mairie, les agents recenseurs, Valérie Viozat, Blandine Crespi, Mathilde Sorek, Chantal Wambeke, Maud Vuylsteske, Pauline Régaldi, Laëticia Faure, Léa Broussard et Thomas Roche, pour la réalisation de la collecte, ainsi que M. Eric Taréiat, agent communal, coordonnateur des opérations.

Mise en garde aux conducteurs de deux roues

La Municipalité, en accord avec les forces de gendarmerie, souhaite lutter contre les nuisances sonores générées par des deux roues vraisemblablement hors normes en la matière.

Les contrevenants s'exposent à des amendes. De plus, une attention particulière sera apportée au respect de la signalisation sur les sites communaux, notamment la place Marie-Louise Déguillaume (place de la Mairie), qui est accessible uniquement aux véhicules autorisés, et les abords du Complexe Sportif, qui sont interdits aux deux roues.

Nous invitons également les parents à sensibiliser leurs enfants qui adoptent une conduite dangereuse pour eux-mêmes et les autres usagers.

Extension Cimetière Communal

Les travaux d'extension du cimetière ont débuté en ce début d'année; une partie du financement de cette opération a été supportée par le budget 2014 afin de lisser cet important investissement.

Cette extension était rendue nécessaire par le nombre peu important de concessions disponibles dans le cimetière actuel, essentiellement alimenté par la reprise de concessions déclarées à l'état d'abandon.

La création d'un columbarium pouvant accueillir les cendres funéraires était également subordonnée à cette extension puisque l'assiette de terrain disponible dans l'ancien cimetière n'était pas suffisante.

La municipalité a fait le choix d'une extension importante, de l'ordre de 2 600 m², afin d'éviter la multiplication des murs d'enceinte et d'utiliser au mieux l'espace. Le bureau d'études retenu, Bemo Infra, disposait d'une commande claire : construire un espace esthétique, avec des places de stationnement, pouvant accueillir 100 emplacements et un columbarium, tout en respectant une enveloppe budgétaire contrainte.

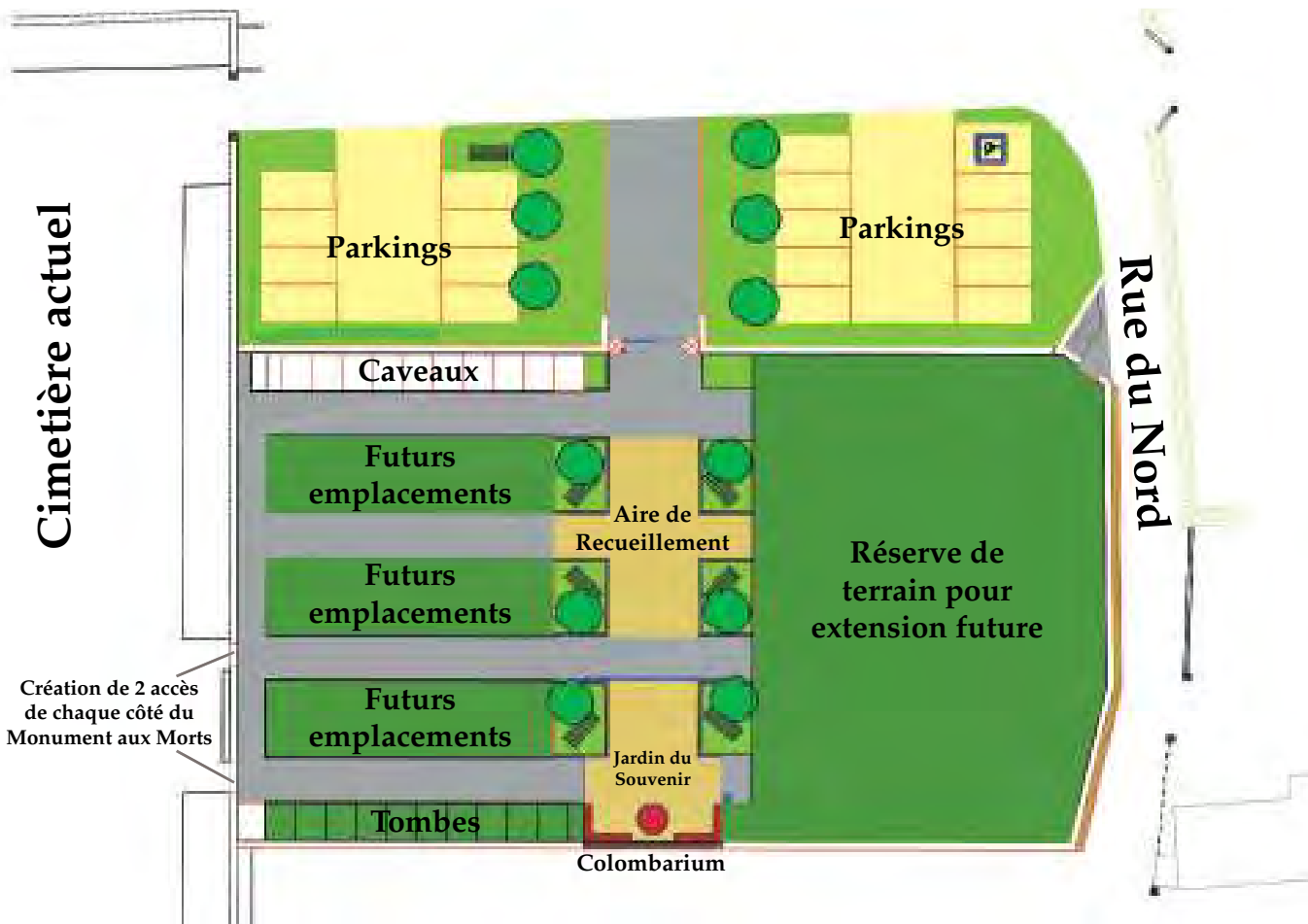
Suite à une consultation, l'entreprise de maçonnerie Peyrard a été retenue et les travaux ont pu commencer après les épisodes neigeux.

La municipalité proposera à la population un service supplémentaire appréciable lors de moments douloureux pour les familles, la possibilité d'acquérir des caveaux préfabriqués déjà en place, permettant l'inhumation immédiate.

En outre, un certain nombre de tombes seront déjà délimitées par des murets en béton. Ces deux variantes seront le gage d'un cimetière parfaitement fini et ne donneront pas l'impression d'un site en perpétuels travaux avec la construction de caveaux ou de tombes.

Le nouveau cimetière en quelques chiffres :

- surface : 2 600 m²
- longueur du mur d'enceinte : 140 m
- emplacement pour tombes et caveaux dont 12 caveaux préfabriqués dans une 1^{ère} phase
- un columbarium évolutif avec jardin du souvenir et aire de recueillement
- un marché de travaux de 203 207,40 € H.T.
- une aide de Laurent Wauquiez, député de la Haute-Loire, de 20 000 €, au titre de la réserve parlementaire



La rénovation du gymnase N°1, inauguré en 1987 est d'ordre pluriannuel vu les montants des travaux prévus.

Pour mémoire, ce sont déjà les portes du hall d'entrée, le chauffage du hall, du dojo et du gymnase qui ont été révisés ou remplacés. Les issues de secours et le système électrique ont été mis aux normes. Cette année, la surface de jeu sera totalement refaite ainsi que le dispositif d'éclairage. Enfin le bar du hall d'accueil sera également remplacé.

Parallèlement à ces travaux réalisés par des entreprises spécialisées, les agents des services techniques participent eux aussi à cette réhabilitation avec le rafraîchissement des murs du dojo et la reprise du système électrique de cet espace (interrupteurs, remplacement du tableau électrique, néons...).



Les travaux d'extension du cimetière, en cours, ont permis de dégager un surplus de terre végétale qui a été acheminé par les services techniques sur le site de l'ancienne station d'épuration de la Chamarèche.

Des jardins potagers seront ainsi aménagés et mis à disposition, en priorité aux habitants de la Chamarèche.

Les personnes intéressées qui ne bénéficient aujourd'hui d'aucun jardin peuvent se manifester en mairie.

Les agents des services techniques poursuivent l'équipement de la commune en abris conteneurs avec la réalisation d'un espace rassemblant colonne à verres, bacs jaunes et bacs verts à proximité du complexe sportif.



Notre commune est désormais équipée de 3 défibrillateurs, appareil crucial en cas de malaise cardiaque lorsque chaque minute compte.

Le dernier défibrillateur a été installé à l'extérieur du gymnase n°2. Cet appareil a été offert à la commune par l'association Timothé Petit Cœur qui se bat pour la recherche, le dépistage et l'accompagnement des familles touchées par la maladie cardiaque d'un enfant.

Un grand merci à cette association pour son geste généreux.



Aux abords de la salle des expositions, les agents municipaux ont mis en avant leurs compétences en termes de construction et d'espaces verts en construisant un bloc conteneurs entouré d'un massif délimité par des rondins en bois autoclave.



Travaux

Les services techniques de la commune interviennent régulièrement sur les réseaux d'eaux pluviales ou d'eaux usées avec la réparation de regards, de grilles ou de nettoyage des déversoirs d'orages.

Nos agents effectuent également des réparations urgentes sur des réseaux endommagés. Ce fut le cas au Lotissement du Centre sur la conduite de refoulement des eaux usées, au Fau ou au Sarret sur l'effondrement d'une conduite.



La municipalité avait budgétisé le remplacement des bornes électriques de la place Moulin-Prugnat. Ces équipements, devenus obsolètes et hors normes, devaient être impérativement remplacés afin de continuer à accueillir les forains du marché dominical.

Les abat-sons de l'église ont été remplacés par une entreprise spécialisée, la commune procède régulièrement à l'entretien des deux églises afin de garantir la sécurité et de pérenniser le patrimoine bâti de ces édifices.



L'entreprise saint-justaire Dubost a procédé à l'élagage du grand cèdre situé à proximité de l'église. Cet arbre magnifique se trouvera renforcé par une taille adéquate et les épines ne viendront plus s'accumuler sur la toiture et les chéneaux de l'église.



Afin d'assurer la longévité des pompes de relevage des eaux usées de la station d'épuration de Malmont, les agents des services techniques et un artisan saint-justaire spécialisé dans la maintenance de ce type d'appareil ont procédé à la dépose des pompes, à la vérification de l'étanchéité de leurs joints et à leur graissage, avant de les remettre en place.

Les travaux saisonniers ont suivi leur cours avec la dépose des illuminations de Noël, la taille des massifs du centre-bourg, les opérations de déneigement et d'approvisionnement des villages en pouzzolane.



La première série de balayage des rues a eu lieu à l'aide de la balayeuse financée par la Communauté de Communes Loire-Semène.

Auparavant, les agents de voirie ont procédé au balayage des trottoirs et des accotements pour ramasser le maximum de débris dans le sillage de la balayeuse.



Enfin, les agents communaux, épaulés par les prestataires privés sont intervenus à de nombreuses reprises afin de rendre praticables les 52 kilomètres de voiries communales enneigées.

Opération Propreté

Samedi 25 Avril, une opération « Propreté » a eu lieu, en collaboration avec les communes de Saint-Just-Malmont, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Victor-Malescours, Saint-Romain-Lachalm et le S.I.C.T.O.M. Velay-Pilat.

Pour Saint-Just-Malmont, un rassemblement était prévu, dès 8H30 au Rond-Point des Grangers. Dix-sept personnes avaient répondu présentes, représentant seulement trois associations.



Quatre équipes ont été formées pour le nettoyage de fossés dans divers quartiers, tels que La zone commerciale, la zone artisanale jusqu'à la Chamarèche en passant par le Petit Roure et les Hiverts, les abords de la D 500, entre le Rond-Point des Grangers et la bretelle de sortie de la route de Jonzieux, la route Nationale, le Pêcher et la route de la source, ainsi que de la bibliothèque aux Sagnes jusqu'à la carrière. C'est un camion complet de déchets divers qui ont été récupérés...

Après ce ramassage de déchets, un casse-croûte bien mérité a été offert par les organisateurs au stade de Saint-Victor-Malescours.

Un grand merci à tous les participants.

Cette demi-journée écocitoyenne sera renouvelée l'an prochain avec, nous l'espérons, une plus grande mobilisation de chacun d'entre nous.

Classes en 5

Dans le cadre de la Fête Patronale, et sous l'impulsion d'une équipe de jeunes quadragénaires, l'association " Les Classards Saint-Justaires " a été créée. Le but de cette association est l'organisation de retrouvailles des conscrits nés en 1915, 1925, 1935, 1945, 1955, 1965, 1975, 1985, 1995 ou 2005,...ainsi que les nouveaux-nés de l'année pour un repas le samedi 5 septembre 2015, à 12H00, à la Salle Polyvalente. Ce repas sera suivi en fin d'après-midi d'un défilé des classes avec chars représentant des thèmes marquants des années de naissance de chaque classe.

Des réunions du comité de projet ont déjà eu lieu avec les personnes de chaque classe souhaitant s'investir dans l'organisation de cette manifestation. Chaque personne concernée a du recevoir une information de la part des organisateurs. Si toutefois vous êtes concernés et intéressés, et que vous n'avez pas reçu d'information, ou si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Michaël Drevet au **06 88 46 67 04** ou par mail à l'adresse classarden5stjustmalmont@gmail.com .

Les inscriptions peuvent se faire **jusqu'au 31 juillet 2015, dernier délai.**

L'association est appelée à perdurer car les organisateurs espèrent pouvoir passer le flambeau aux classards des années suivantes.

MERCI!
(UNE PETITE PART DE VOS COURSES
A SAUVÉ UNE FAMILLE)

Cette année encore habitants de Saint Just Malmont et des environs vous avez fait preuve d'une grande générosité, dans un contexte difficile, nous avons récolté plus d'une tonne de marchandises dans le magasin Carrefour.

La collecte, au niveau national, a toujours lieu le dernier week-end de novembre.

Merci à la commune pour le prêt de véhicule, merci à Blandine Crespi, agent municipal, qui, pendant deux jours, a assuré le transport des marchandises récoltées jusqu'au local de stockage de Sainte-Sigolène. Merci aux membres du C.C.A.S et aux nombreux bénévoles qui ont tenu les permanences de collecte au magasin Carrefour Market pendant deux jours. Merci enfin à la direction de ce magasin.

Il est important de savoir que l'Est du département, dont fait partie Saint-Just-Malmont, a été le seul secteur de l'Auvergne où la collecte a connu une augmentation.

Les approvisionnements de la Banque Alimentaire se répartissent comme suit :

- 27,5 % environ par la collecte annuelle
- 55 % par le F.E.A.D. (Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis)
- 5 % par le P.N.A.A. (Plan National d'Aide Alimentaire)
- 2 % par l'industrie alimentaire
- 10 % par la grande distribution
- 0,5 % par les producteurs et particuliers (essentiellement des légumes)

Les banques alimentaires sont ouvertes toute l'année, elles fournissent les C.C.A.S., et les associations caritatives, dont certaines luttent contre la pauvreté.

Dans chaque commune il y a un C.C.A.S., n'hésitez pas à faire appel à lui si personnellement ou dans votre entourage vous rencontrez un problème. La plus grande discrétion est assurée.

Sur le Département nous avons distribué 170 tonnes de denrées alimentaires (équivalant à 340 000 repas pour un montant total de 513 600 euros) ; 15% des personnes en situation de précarité sont des salariés ; 18% sont des retraités. 60% du SMIC est la norme européenne pour déterminer le seuil de pauvreté.

Les besoins sont immenses. Merci à tous.

A.M.A.P. Just'Bio

A.M.A.P. Just'Bio et C.C.F.D. Terre Solidaire, Une soirée consacrée aux agriculteurs d'ici et d'ailleurs

Une cinquantaine de personnes ont répondu présent à l'invitation conjointe du C.C.F.D.-Terre Solidaire et de l'A.M.A.P. Just'Bio pour cette rencontre sur le thème de l'agriculture.

Pour présenter la soirée, Bernadette Petiot a rappelé les convergences des deux associations en montrant que les A.M.A.P., en favorisant le maintien d'une agriculture paysanne, vont dans le sens d'un changement de modèle de développement, ce qui est l'un des buts du C.C.F.D.-Terre Solidaire.

Ces deux associations se rejoignent pour promouvoir une agriculture saine qui nourrisse les habitants d'ici et d'ailleurs, et c'est en agissant ensemble que l'on pourra être présents dans le débat public et tenter de se faire entendre par les responsables politiques.

Brigitte Best présentait ensuite les principaux buts du C.C.F.D.-Terre Solidaire et détaillait quelques actions concrètes menées par cette association.



La soirée se poursuivait avec la projection d'un film faisant le portrait d'agriculteurs français, mais aussi chinois et indiens. Ce document très pédagogique montrait les mêmes problèmes générés par une agriculture trop productiviste, mais aussi quelques solutions pour sortir de ce modèle, avec notamment les agriculteurs qui travaillent avec les A.M.A.P.

Après le film, François Berne, présentait rapidement l'A.M.A.P. Just'bio qui fournit à une cinquantaine de familles des aliments bio, produits par des agriculteurs locaux, et animait le débat qui fut riche en réactions et en témoignages de l'assistance. Les discussions se poursuivirent autour de délicieuses soupes préparées par les membres du C.C.F.D.-Terre Solidaire et de l'A.M.A.P. Just'Bio.



Il est à noter que la librairie coopérative de Firminy avait délégué quelques bénévoles pour présenter des ouvrages sur le thème de la soirée.

Les deux associations remercient la municipalité, représentée par Mme Colomb et M. Rouchon, pour le prêt gracieux de la salle et du matériel.

Petit coup de projecteur sur ces deux associations

Le C.C.F.D. (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) est une association nationale qui a été créée en 1961 pour lutter contre la faim dans le monde et soutenir des projets de développement.

Depuis les années 1990, le C.C.F.D. interpelle les instances françaises, européennes et internationales pour obtenir l'annulation de la dette des pays les plus pauvres et lutter contre les paradis fiscaux. Actuellement, la campagne « Hors-Jeu » vise à instaurer une responsabilité morale et juridique des grandes sociétés qui possèdent des filiales et des sous-traitants à l'étranger.

En effet, les activités de ces multinationales impliquent trop souvent non-respect des droits humains, accaparement des ressources locales et des terres, pollution de l'eau et des sols, évasion fiscale,...

N'hésitez pas à contacter Bernadette Petiot au 04 77 35 65 85 pour obtenir plus de précisions sur le fonctionnement de l'antenne locale du C.C.F.D.

L'A.M.A.P. Just'Bio (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est une association de consommateurs qui fonctionne depuis 2011. Actuellement, l'A.M.A.P. compte cinquante familles adhérentes et les livraisons ont lieu tous les jeudis dans une salle du Gymnase N°2 mise à disposition par la municipalité.

Les producteurs sélectionnés sont tous en agriculture biologique. Cela correspond à un choix de l'équipe dirigeante, mais aussi cela permet de ne pas trop faire de concurrence aux commerçants locaux qui ne proposent pas (ou très peu) de produits biologiques.

Le but des A.M.A.P. est de lier les consommateurs et les producteurs par des contrats déterminés à l'avance. Ce fonctionnement un peu contraignant pour les adhérents apporte une plus grande sécurité aux agriculteurs : les commandes sont prises et payées plusieurs semaines à l'avance. En contrepartie, les prix pratiqués sont très intéressants.

Les livraisons concernent pour l'instant les laitages, les légumes, les viandes (veau, agneau, bœuf, porc, volailles), le pain, le miel, le fromage de chèvre, les œufs, les poissons (truites, saumons). En été, il est aussi possible de commander des fruits.

Les producteurs ont été choisis pour la qualité de leurs productions et leur proximité. L'A.M.A.P. fait la promotion des circuits courts de distribution.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez assister à une distribution, le jeudi au Gymnase N°2 de 18H30 à 19H30, ou bien téléphoner à André Achard au 04 77 35 96 80 ou à Martine Mohamed au 04 77 35 97 08.

Association pour le Don de Sang Bénévole



Au mois de janvier, des bénévoles de l'Association pour le Don de Sang Bénévole de la région de Saint-Didier-en-Velay, avec l'accord de la directrice Isabelle Coursoux de l'école Don Bosco et du directeur Willy Berthasson de l'école publique de St Just, ont rendu visite aux enfants de CM2 des deux écoles.

Le principal but de ces interventions est de sensibiliser les enfants au don de sang. Ils ont apprécié les explications claires et essentielles des intervenants qui ont insisté sur l'importance du sang dans l'organisme humain et sur les besoins grandissants dans le domaine médical.

De nombreuses questions ont été posées sur le don de sang. En espérant que les enfants en soient le relais auprès de leurs parents.



Résultats de la collecte de sang de février : 55 donneurs présentés dont 1 nouveau.

Mobilisons-nous lors des prochaines collectes, le vendredi 5 juin, de 9H30 à 12H00 et de 16H00 à 19H00, à la Salle Polyvalente, et le vendredi 2 octobre, aux mêmes lieux et horaires.

Société Protectrice des Automobiles Anciennes - S.P.A.A.

Le dimanche 19 Avril, en fin d'après-midi, les élus et les habitués saint-justaires ont eu le plaisir d'assister à l'arrivée du rallye SPAA, présidé par Bernard Padel.

Cette association de voitures anciennes a été créée en 1994 par des passionnés et amoureux de belles mécaniques. C'était donc, cette année, le 21ème rallye.

Le départ de cette journée avait commencé à Saint-Régis-du-Coin. Tout au long de la journée, les voitures ont parcouru les routes sinueuses de la Haute-Loire en passant par Dunières, Yssingeaux, Chalencon, Bas-en-Basset, Aurec-sur-Loire et Saint-Just-Malmont, sans oublier une visite au musée des mécaniques anciennes, près de Beaulieu et une pause déjeuner à Saint-Vincent.

Ce sont près d'une soixantaine de voitures qui sont arrivées à Saint-Just-Malmont, vers 19H00 et les spectateurs ont pu admirer, entre autres, une Ford A de 1930, une peugeot 302 de 1938, admirablement bien conservées.



Société Protectrice des Automobiles Anciennes - S.P.A.A. (Suite)

Il y avait également de nombreuses automobiles populaires telles que des mythiques Traction Citroën, Aronde, Peugeot 203, DS, Renault 16 de 1967, Triumph de 1969, etc ...

Certains participants ont fait le parcours en costumes très diversifiés... Ainsi, nous avons pu rencontrer César et Cléopâtre, les mythiques Tontons Flingueurs, des mineurs de fond, des vacanciers de 1970 arrivant de leur séjour de neige, etc...

Environ 160 personnes, se sont retrouvées dans la cour des Frères pour les remises de récompenses et pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité, et terminer cette soirée autour d'une excellente soupe aux choux.



Association des Parents d'Elèves de Malmont

Un vent de Mexique a soufflé sur Malmont...

L'Association des Parents d'Elèves de Malmont (A.P.E.) a organisé sa traditionnelle soirée familiale le 21 Mars dernier sur le thème du « Mexique ».

Une centaine de personnes, parents et enfants, est venue partager un repas typiquement mexicain (Wraps, Chili con Carne..). Les enfants étaient déguisés et les mamans de l'A.P.E. avaient pris le traditionnel Sombrero...



Au cours de la soirée, une tombola a été organisée.

La famille KHAL a gagné un bon cadeau pour le restaurant EL RANCHO à Villars (ce dernier ayant été gentiment remis en jeu par la 1^{ère} gagnante, Mme BONNEFOY, Adjointe en charge de la Vie Scolaire et de la Jeunesse).

La soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance, où tout le monde était ravi de se revoir et de s'amuser ensemble.

L'A.P.E. en profite pour remercier l'ensemble des participants. L'argent récolté permettra de participer au financement des projets de l'école aux 4 Vents de Malmont (spectacles, sorties scolaires, achat de matériel..).

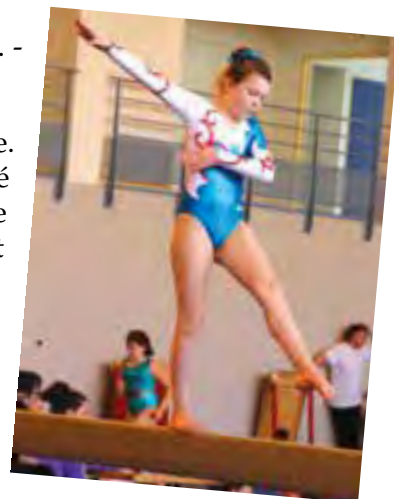


Etoile Gymnique

Le 12 avril s'est déroulée la Finale B de Gymnastique Féminine Loire F.S.C.F. - Catégorie Jeunesse, à Saint-Just-Malmont.

Ce fût une très belle journée ! L'organisation en amont est primordiale. L'Etoile Gymnique, la municipalité de Saint-Just-Malmont, le Comité Départemental de la Loire de la F.S.C.F. (Fédération Sportive et Culturelle de France) et les bénévoles ont œuvré ensemble pour que cette journée soit une réussite !

140 gymnastes, soit 13 équipes de la Loire et 2 de Haute Loire (Saint-Pal-de-Mons et Saint-Just-Malmont) ont évolué sur les quatre agrès (saut, barres, poutre, sol). Elles concouraient dans quatre degrés différents (niveaux de difficulté). Les jeunesses sont âgées de 11 à 15 ans, l'écart de niveau est donc important.



Même si les résultats de cette année sont faibles, du fait qu'un grand nombre des gymnastes sont en 1^{ère} année de cette catégorie, on peut se réjouir d'une journée très agréable de vivre ensemble et de partage.

En effet, dès le matin, les papas n'ont pas hésité à se mobiliser pour mettre en place le matériel, les mamans ont confectionné diverses pâtisseries que tous ont bien apprécié. Le soleil étant au rendez-vous, le bar n'a pas désempilé.

Les membres du Comité, les juges, et l'ensemble de l'équipe encadrante ont noté une réelle volonté de bonne tenue et de discipline de la part des gymnastes qui concouraient.

En fin de journée, un public nombreux et attentif assistait à la remise de médailles et de coupes distribuées par les adjoints représentant la municipalité et les membres du Comité Départemental de la Loire.

Rendez-vous est pris pour les prochaines compétitions :

* Poussines

31 mai 2015 : Concours Départemental à Roche-La-Molière (Fédération Loire)

6 juin 2015 : Championnat Départemental au Puy-en-Velay (Fédération Haute-Loire)

* Jeunesses

6 juin 2015 : Concours Départemental à Saint-Chamond (Fédération Loire)

7 juin 2015 : Championnat Départemental Jeunesses/Aînées au Puy-en-Velay (Fédération Haute-Loire)



Le S.J.M.B.C. jouera en Championnat Régional de la ligue du Lyonnais la saison prochaine

Un des championnats les plus relevés de l'hexagone !

L'équipe fanion Séniors Garçons a écrit une belle page supplémentaire dans l'histoire du club. Vingt et une victoires après vingt cinq matchs officiels. Record à battre !

Pensionnaire de la DM2 en 2013, ce groupe aura progressé de deux niveaux en deux saisons. Seconde du championnat DM1, cette équipe a fait peur à ses adversaires. Seule ombre au tableau, la Coupe de La Loire, auteurs d'un très bon parcours, ils ont été sortis de cette compétition en quart de finale, sans perdre le moindre match, sur un forfait... La présence de neuf des onze joueurs formés au club certifie le sérieux travail effectué depuis de longues années au sein du S.J.M.B.C.

Raphaël Basler, Thomas Beddiaf Sagnard, Willy Berne, Pierre Brunel, Tony et Julien Campanella, Corentin Di Piazza, Teddy Massard, Florent Méalier, Louis Ranchet, Clément Robert, comme joueurs, et Franck Manissol, comme entraîneur, sont les acteurs de cette dynamique entraînante et positive pour le club. Douze noms à retenir car ils écrivent l'histoire du club (photo de la DM1). Dans un gymnase refait à neuf pendant l'été, la reprise des entraînements mi-août sera capitale pour bien préparer ce nouveau challenge, ainsi que les trois équipes jeunes en lice pour les finales départementales du comité de la Loire. Des titres de champion en vue.



Les filles U20 de Céline Gomez, Serge Seux et Christian Aubert terminent première de leur poule en D2, sans aucune défaite. Ce groupe, qui méritait de jouer au plus haut niveau du département, prouve sa qualité en se qualifiant sans difficulté à cette finale. Le titre de Championne de la Loire est au bout de leurs doigts. Elles échouent de très peu (un panier) à la porte de la finale de la Coupe de la Loire.

Le groupe U13 filles, composé pour sa majorité de U11 surclassées dans la catégorie supérieure laissent entrevoir un fort potentiel d'évolution. Accompagnées par Jean-François Allois et Matthieu Roux, ces filles ont encore beaucoup à apprendre pour, à l'avenir, faire bonne figure en championnat régional.

Venez nombreux encourager ces deux équipes qui disputeront leur finale le dimanche 31 mai 2015, à partir de 9H00, au gymnase de Tence.

Chez les garçons, seul les U15 ont tiré leur épingle du jeu en se qualifiant en phase finale. Ce groupe, majoritairement composé de jeunes Saint-Justaires (8 garçons), jouent en très bonne entente avec le club de Firminy le Mas (4 garçons); Sarah Alarcon et Christian Aubert ont su faire progresser ces jeunes, eux aussi en pleine formation, en intégrant des débutants. Ils devront tout d'abord passer par une demi-finale qui se jouera le 31 mai 2015 à Saint-Symphorien-de-Lay, dans le secteur roannais.

Une journée festive, ouverte à tous, sera organisée par le club le samedi 30 mai 2015, avec au programme :

- La traditionnelle vente de brioches le matin.
- Le concours de pétanque, à partir de 13h30, au Complexe Sportif
- Un après-midi ludique et festif avec nombreux jeux pour enfants, au Complexe Sportif

Opération Copain : N'attendez pas la rentrée, venez essayer la pratique du basket.

Nous ouvrons nos séances d'entraînements habituelles à ceux qui veulent s'essayer à la pratique du basket à partir de début mai. Rendez-vous donc au Gymnase N°1 avec baskets, short, tee-shirt et gourde.

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires sur les horaires et sur les documents pour la nouvelle saison sur notre site internet : www.sjmbc.fr .

Vous pouvez également nous joindre par mail à l'adresse : sjmbc43@orange.fr .

Damani sur le toit du monde

Après de nombreuses années de capoeira et de gymnastique, Damani Dembele s'est naturellement dirigé vers la break dance. Son parcours sportif, sa persévérance, la maîtrise de soi, une maturité exceptionnelle et des qualités physiques phénoménales lui ont permis de gravir les échelons jusqu'au titre suprême.

Après avoir remporté la sélection Rhône-Alpes, puis la finale nationale de cette discipline le 21 février, Damani a vaincu le japonais Shosei lors de la finale internationale du "Baby Battle Pro Tour" à Chelles (Seine-et-Marne) le 7 mars dernier. Il devient donc Champion du Monde de Break Dance dans la catégorie de moins de 12 ans.

Du haut de ses 11 ans, toujours serein et déterminé, il va désormais passer en junior et compte bien poursuivre l'entraînement pour décrocher de nouveaux titres.

Afin de mettre à l'honneur ce jeune prodige, la municipalité avait organisé une réception à laquelle ont répondu présents de nombreuses personnes, dont sa famille, ses amis, son entraîneur, Sofiane Kinzi, les représentants des associations de la commune, ainsi que les membres du groupe stéphanois "Melting Force" dont Damani fait partie.

A cette occasion, M. Le Maire a remis au champion la médaille de la commune. Cette cérémonie a été agrémentée de démonstrations de break dance et de musique africaine.



Etat Civil

Naissances

Rectificatif : Dans la précédente édition de la Trame, une erreur s'est glissée dans l'état-civil, il fallait lire SIMSEK Kadem, née le 27 octobre 2014 - 10 Rue du 8 Mai 1945. Avec toutes nos excuses.

CASAGRANDE Giulia, née le 13 janvier - 53 Allée des Pins - Le Sarret
BULIDON Nathaël, né le 16 janvier - 13 Lot. La Prairie
GRAND Joris, né le 20 janvier - 13 Route du Fau
TUGAYE Manon, née le 24 janvier - 8 Rue du Bas-Vernay
COTTE Inès, née le 2 février - La Ratelière
GEORJON Emma, née le 12 février - 13 Rue Chanoine Paulin - Malmont
BORY Elena, née le 17 février - 25 B Route de Jonzieux
ROELENS Ninon, née le 21 février - 13 Route de Jonzieux
DUTERLAY Judith, née le 24 février - Place des Victimes de la Déportation & du Travail
PETIT Naël, né le 8 mars - Lot. Plein Sud
LABESSE Elena, née le 10 mars - Larzelier
RIGHETTI Fabio, né le 27 mars - 32 Allée des Chênes - Le Sarret
LEVENTDURUR Gwen, née le 29 mars - 19 Bis Route de Jonzieux
SZWAIKOWSKI Mathéo, né le 4 avril - 19 Bis Route de Jonzieux
VEISSAIRE Naël, né le 12 avril - Toulon
MARCONNET Maël, né le 13 avril - 7 Lot. Le Pêcher
ZUSSY Noé, né le 14 avril - 30 Rue de Riopaille
JOVANOVIC Lola, née le 21 avril - Riopaille
BRIAT Sohan, né le 3 mai - 82 Rue Nationale

Mariages

CELLE Catherine et RICHAUD Vincent,
mariage célébré le 31 janvier

BRUNON Marion et Florian FRAISSE,
mariage célébré le 7 février

LECLERC Anne et BORDAS Christophe,
mariage célébré le 25 avril

Décès

DUTERLAY Guy, décédé le 9 janvier, à l'âge de 60 ans
REYNAUD Jeanne, Vve FRANC, décédée le 13 janvier, à l'âge de 92 ans
GUICHARD Joseph, décédé le 13 janvier, à l'âge de 94 ans
RICHAUD Alice, Vve GARNIER, décédée le 14 janvier, à l'âge de 90 ans
BÉAL Gabrielle, décédée le 28 janvier, à l'âge de 102 ans
BERGERON Antonia, Vve REY, décédée le 1er février, à l'âge de 94 ans
TERRIER Régis, décédé le 2 février, à l'âge de 90 ans
SZEWCZYK Marcel, décédé le 2 février, à l'âge de 87 ans
CORNILLON Jeannine, Vve PEYRARD, décédée le 20 février à l'âge de 102 ans
DUFFIEUX Félix, décédé le 27 février, à l'âge de 91 ans

GESSEN Claudia, épouse CHEYNET, décédée le 3 mars, à l'âge de 88 ans
PATOULLARD Georges, décédé le 3 mars, à l'âge de 66 ans
FAVRETTIO Maria, Vve MARCHESIN, décédée le 12 mars, à l'âge de 85 ans
DELORME Francine, Vve REYMONDON, décédée le 28 mars, à l'âge de 89 ans
FANGET Sébastien, décédé le 14 avril à l'âge de 39 ans
MOULIN Danielle, décédée le 14 avril, à l'âge de 66 ans
BARBIER Jean-Pierre, décédé le 15 avril, à l'âge de 94 ans
BOUTTE Pierre, décédé le 16 avril, à l'âge de 66 ans
WAMBEKE Thierry, décédé le 22 avril, à l'âge de 53 ans
DUFOUR Josette, épouse VARENNE, décédée le 2 mai 2015, à l'âge de 64 ans

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances, décès et mariages enregistrés dans les registres de la mairie - Etat civil arrêté au 3 mai 2015